

Le combat contre la violence faite aux femmes continue

Geneviève, Hélène, Annie, Nathalie, Barbara, Anne-Marie, Maud, Maryse, Sonia, Michèle, Barbara, Annie, Anne-Marie, Maryse.

Quatorze jeunes femmes âgées de 20 à 31 ans que l'on n'oubliera jamais. Une date, le 6 décembre 1989, qui restera gravée à jamais dans notre mémoire collective. Il y a 28 ans, le visage horrible de la misogynie s'est manifesté par le massacre de 14 femmes parce qu'elles étaient des femmes.

Depuis ce jour tragique, le 6 décembre a été désigné Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Il est de notre devoir de continuer à lutter pour que chaque femme puisse vivre en sécurité et s'épanouir.

La société évolue mais la violence faite aux femmes n'est toujours pas chose du passé. Il est vrai que le nombre de cas de violence conjugale signalés a diminué.

L'indépendance financière accrue des femmes et les progrès réalisés sur le plan de l'égalité sociale font en sorte qu'il est maintenant plus facile aux femmes de quitter un conjoint violent. Toutefois, on estime que 70 % des cas de violence conjugale ne sont toujours pas signalés à la police.

Le mouvement #moiaussi des derniers mois démontre très bien l'ampleur et l'étendue de la violence faite aux femmes dans notre société. Les revendications de femmes autochtones pour obtenir justice pour leurs consœurs disparues ou assassinées sont un autre exemple flagrant de la nécessité de continuer le combat.

Saisissons ces occasions pour exiger plus de justice, plus d'équité, plus de sécurité pour les femmes et travaillons ensemble pour changer en profondeur une culture qui a diminué les femmes pendant trop longtemps.



Jan Simpson
1^{re} vice-présidente national

2015-2019 / Bulletin n° 291
Dn sepb 225

